

Paul Pierson. 1994. *Dismantling the Welfare State ? Reagan, Thatcher, and the Politics of Retrenchment* . New York, Cambridge University Press, 213 p.

Josée Bergeron

Numéro 36, automne 1996

Politiques familiales et vies de femmes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017724ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017724ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, J. (1996). Compte rendu de [Paul Pierson. 1994. *Dismantling the Welfare State ? Reagan, Thatcher, and the Politics of Retrenchment* . New York, Cambridge University Press, 213 p.] *Lien social et Politiques*, (36), 159–160.
<https://doi.org/10.7202/017724ar>

trant que le « genre » est un concept essentiel pour comprendre la production et l'organisation des mécanismes de protection collective. Si cette variable est négligée, on ne parvient pas à saisir véritablement les différents équilibres entre marché, État et famille selon les pays ; on tient compte tout au plus des liens entre État et marché, pour apprécier lequel de ces deux pôles de protection domine selon les configurations.

La critique en termes de « genre » introduit donc, d'une part, la question familiale, sous l'angle de la division des rôles des sexes et de l'enjeu fondamental des tâches de soins, et, d'autre part, un autre mode de stratification, qui s'ajoute aux inégalités de classe prises en compte dans l'analyse d'Esping-Andersen. L'ouvrage réunit deux types de contributions : celles qui critiquent les modèles d'analyse dominants pour les amender et les améliorer, et celles qui proposent une alternative théorique à ces modèles en soulignant avant tout leurs lacunes, et ce en vue de proposer une autre classification. Pour autant, cette nouvelle classification ne diffère pas toujours aussi fondamentalement qu'il pourrait le sembler des propositions d'Esping-Andersen. Dans un certain nombre de cas, il semble que la question du genre soit plutôt un facteur supplémentaire, qui s'ajoute aux facteurs pris en considération dans la classification d'Esping-Andersen (soit la division capital-travail dans les systèmes de production capitaliste et les répercussions du développement de systèmes de protection collective sur la relation entre travailleurs, travailleuses et marché). Si cette critique introduit bien une autre dépendance que celle du travailleur au marché, fondée sur la différence de genre, les différents types ou régimes de *gendered Welfare* manquent néanmoins toujours de nuances et posent, tout autant que la classification d'Esping-Andersen, un problème normatif, dans la mesure où ils font du modèle social-démocrate universaliste le référent, l'étalon à l'aune duquel sont pensées toutes les autres configurations.

La plupart des chapitres s'appuient sur des données comparatives (Borchorst, Gustafsson, Meyer, Siaroff, Bryson, Bittman et Donath). On remarquera simplement l'absence de la France, ce qui peut signifier deux choses : la difficulté de classer ce pays dans les modélisations, quelles qu'elles soient ; le faible

investissement scientifique de ce secteur de l'analyse des politiques publiques. Pour penser les configurations intermédiaires, comme la France ou les Pays-Bas (voir le chapitre de Bussemaker et van Kersbergen), par exemple, ne serait-il pas plus adapté de privilégier des perspectives plus historiques ou généalogiques ? Quoi qu'il en soit, il faut saluer cette excellente synthèse-discussion qui, si elle était traduite, pourrait peut-être inciter les francophones à investir plus dans l'avenir ce fructueux champ de recherche.

Claude Martin
CNRS et ENSP, Rennes

• **Paul PIERSON. 1994. *Dismantling the Welfare State ? Reagan, Thatcher, and the Politics of Retrenchment*. New York, Cambridge University Press, 213 p.**

La lecture de ce livre, quelques semaines après la mise à mort du programme fédéral d'aide aux familles avec enfants dépendants (AFDC) par le président Bill Clinton, est révélatrice des politiques de désengagement de l'État providence. En effet, Pierson soutient que le désengagement de l'État providence ne peut pas être analysé de la même façon que son expansion, car les tenants du désengagement doivent agir sur un terrain politique que l'État providence a lui-même transformé. Cette thèse apporte des nuances importantes à l'analyse de la question. D'abord, certains programmes sont plus vulnérables que d'autres. En deuxième lieu, les stratégies de désengagement peuvent être classées en trois catégories : stratégies de manipulation de l'information à l'égard des changements, stratégies de division et stratégies de compensation. Troisièmement, les changements apportés n'ont pas été aussi profonds que l'auraient souhaité les gouvernements Reagan et Thatcher, d'où une distinction entre désengagement programmatique et désengagement systémique. Toutefois, ces changements ont eu comme conséquence de paver la voie à long terme pour d'autres mesures de désengagement. En d'autres termes, l'accumulation des transformations apportées aux programmes sociaux constitue un des héritages les plus lourds des époques Reagan et Thatcher, car elle ouvre la porte à une série d'initiatives qui peuvent à long

terme modifier le système d'État providence.

Cet ouvrage est divisé en sept chapitres. Après avoir exposé ses définitions du désengagement de l'État providence, Pierson présente son orientation néo-institutionnaliste. Les chapitres trois (pensions pour personnes âgées), quatre (politiques du logement) et cinq (politiques de soutien du revenu) constituent la partie empirique de l'étude. Le sixième chapitre évalue le succès relatif des politiques de désengagement et le dernier explicite les nuances mentionnées en introduction et souligne à juste titre que « *policies produce politics* » (169).

Le chapitre cinq se situe plus directement dans le cadre de la problématique de ce numéro. Pierson y examine les politiques de désengagement à l'égard de l'AFDC aux États-Unis et à l'égard des programmes *Child Benefit* et *Family Credit* en Grande-Bretagne. Dans les deux cas, la structure des institutions politiques formelles a été utilisée afin de promouvoir des changements radicaux. Cependant, les deux gouvernements n'ont pas pu apporter toutes les modifications qu'ils désiraient. Aux États-Unis, le fait que le programme AFDC soit un programme partagé et décentralisé entre le gouvernement fédéral et les États l'a rendu vulnérable. Le gouvernement fédéral s'est employé à maîtriser les techniques de contrôle de responsabilité et de compétition entre les États afin d'appliquer des modifications. À l'inverse, en Grande-Bretagne, la centralisation du programme *Child Benefit* fut son point faible, ce qui a permis au gouvernement d'apporter des modifications en camouflant les initiatives de désengagement ; toutefois, la centralisation a bloqué les mesures visant à transformer le *Family Credit*.

La structure des institutions politiques formelles constitue la variable la plus déterminante dans l'analyse de Pierson. Cependant, comme il le note, l'organisation générale des programmes sociaux, c'est-à-dire la nature résiduelle de l'État providence aux États-Unis et en Grande-Bretagne, est tout aussi importante pour comprendre les stratégies utilisées. Par ailleurs, son analyse montre que les groupes d'intérêt et les coûts politiques (soutien de l'électorat) expliquent en partie le succès ou l'insuccès des stratégies, qui n'ont toutefois pas touché au même degré chacun de ces programmes.

Essentiellement, selon l'auteur, les discussions sur la crise de l'État providence ou sur son désengagement doivent tenir compte des changements apportés à chacun des programmes et de l'impact cumulatif des changements sur la nature de l'État providence.

On pourra regretter que Pierson, dans son analyse, ne tienne pas davantage compte du rôle des idées dans les stratégies des deux gouvernements. Il ne suffit pas de vérifier si telle idée précise a eu un impact, il faut encore examiner comment différents paradigmes idéologiques émergent dans l'arène politique et comment divers gouvernements s'influencent mutuellement dans le développement de ces paradigmes. Enfin, Pierson soutient que l'État providence, malgré plusieurs transformations touchant des programmes spécifiques, est là pour durer. Certes, son existence même rend difficiles des transformations radicales et globales, mais on peut se demander pour qui il continue d'exister et jusqu'à quel point la solidarité sociale n'a pas été profondément fissurée sous les attaques frontales dont il fait l'objet.

Josée Bergeron
INRS-Culture et société

• **Agnès PITROU. 1994. *Les Politiques familiales. Approches sociologiques*, préface de Lucien BRAMS. Paris, Syros.**

Agnès Pitrou propose dans son dernier ouvrage une stimulante synthèse des recherches sociologiques consacrées aux politiques familiales en France, au Québec, en Suisse et en Belgique. Il ne s'agit pour autant ni d'un catalogue des mesures sociales à effets familiaux, ni d'une évaluation comparée des effets de ces politiques dans les quatre pays étudiés. Dans un premier temps, l'auteur propose une lecture de ce que recouvrent la ou plutôt les politiques familiales, *patchwork* aux bornes indéfinissables, concernant aussi bien le logement, l'éducation, les loisirs et la santé que les conditions de travail, la justice, etc. Pour analyser ces politiques, Agnès Pitrou a donc choisi trois questions transversales qui structurent le débat public dans ces quatre « pays » : la fécondité attendue des familles ; la politique à l'égard des familles monoparentales ; et enfin l'appel aux solidarités familiales pour compléter ou remplacer les interventions publiques auprès des personnes en difficulté.

Thème traditionnel de l'analyse des politiques familiales, la fécondité « souhaitable » renvoie tout d'abord au caractère plus ou moins nataliste des politiques selon les lieux et les époques. Pour l'auteur, ce natalisme est l'expression de certaines idéologies conservatrices, comme celle qui veut que la puissance nationale et la prospérité économique soient directement liées à la taille de la population, ou à la proportion de la jeunesse, ou encore à l'importance de la population « autochtone », dans une optique nationaliste. De ce fait, la baisse de la natalité est surtout décodée comme une crise de l'institution familiale elle-même, menacée par les nouveaux comportements conjugaux. Autre axe de réflexion : le désir d'enfant et les facteurs qui l'influencent. La question porte alors sur les mesures permettant le « libre choix » des parents, tout en évitant d'inciter certains (les plus démunis) à faire plus d'enfants qu'ils ne pourraient assumer. Ce débat sur la fécondité prend parfois encore une autre direction : la défense de la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle pour les femmes. Là encore se manifestent un certain nombre d'idées reçues sur la division des rôles des sexes, la responsabilité domestique et éducative des femmes, et le lien qui reste à établir entre réduction du temps de travail des femmes et effets positifs sur la procréation.

Le thème des mesures en direction des familles monoparentales polarise le débat public et scientifique dans chacun des pays envisagés. La nouveauté de ces dernières années est de tenter de saisir la dynamique de ces situations. Mais ces configurations familiales posent essentiellement la question des responsabilités parentales (en particulier celles du père) et collectives (avec le débat sur l'assistance ou la promotion de l'autonomie), ce qui réactive également la problématique du travail des femmes comme mode d'intégration sociale. La distinction entre politiques familiales et politiques sociales s'estompe dans ce cas.

Le dernier débat, concernant l'appel aux solidarités familiales pour compenser voire remplacer les solidarités collectives en crise, est manifestement le plus central actuellement. Il pose explicitement la question des relations entre famille et État. Qu'il s'agisse des solidarités intergénérationnelles des adultes pour les jeunes en mal d'insertion profes-

sionnelle ou pour les vieux devenus dépendants, de l'entraide dans les réseaux de parenté, ces solidarités de proximité, le plus souvent relayées par les femmes, apparaissent comme un véritable rempart contre l'exclusion. L'auteur prend cependant le soin de montrer à la fois leur vivacité et leurs limites, du fait principalement de leur inégale répartition. A. Pitrou voit donc dans cet appel insistant aux solidarités « naturelles » et « spontanées » une pression morale qui s'exerce sur les familles. Cet ouvrage resitue le débat sur la famille au plan politique, en révélant de manière synthétique quelques problèmes de fond : l'absence de politique homogène ; les limites de ce que l'on peut appeler politique familiale ; les insuffisances de l'opposition politique droite-gauche comme facteur explicatif des décisions et orientations choisies ; le déplacement, voire le recouvrement entre politiques sociales et politiques familiales.

Claude Martin
CNRS et ENSP, Rennes

• **Jacques COMMAILLE. 1992. *Stratégies des femmes. Travail, famille et politique*. Paris, La Découverte, 190 p.**

Cet ouvrage présente le bilan des seize recherches financées par le programme « Activité féminine. Vie familiale » de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), mais il les resitue dans le cadre de l'ensemble des travaux (plus d'une centaine) menés en France depuis une vingtaine d'années sur l'articulation travail-famille. Il s'agit donc d'un ouvrage de valorisation de ces travaux, mais aussi d'une réflexion théorique personnelle qui se propose de montrer que « toute sociologie spécialisée, y compris une sociologie du travail des femmes, n'est finalement qu'une contribution à la recherche du sens de processus sociaux plus généraux ».

L'introduction rappelle les faits : l'accroissement considérable de l'activité professionnelle des femmes au cours des dernières décennies, d'une part, le maintien du caractère différentiel de cette activité par rapport aux hommes, d'autre part, avec sa forte détermination par le degré de compatibilité avec les charges de la vie familiale. L'auteur plaide pour le nécessaire dépassement par les sciences sociales des termes de la « question sociale » posée par cette évolution — du